



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

DSDEN 31

Cabinet

n° ADA1DD058

Affaire suivie par :

Louis ALBERICI

A-DASEN 1d

Tél : 05 36 25 78 64

Mél : assistante.iena@ac-toulouse.fr

Toulouse, 22 novembre 2022

75 Rue Saint-Roch
31400 TOULOUSE

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles en REP+, mesdames et messieurs les enseignants,

Vous m'avez alerté dans votre courrier sur l'organisation des journées de pondération, le manque de moyen et votre souhait de consacrer toutes les journées de pondération restantes aux actions de concertation en équipe.

Je souhaitais avant tout revenir sur le contexte de sortie de crise qui nous mobilise tous et nous contraint de donner la priorité au remplacement des enseignants en classe, devant élèves.

A ce titre je vous rappelle, qu'il a été décidé de suspendre la formation continue avec remplacement mais sans toucher aux journées de pondération REP+. Cela étant dit, au regard des absences dans cette « brigade REP+ » qui ne peuvent pas, dans la situation actuelle, être compensées, nous avons souhaité réorganiser les journées de pondération et mettre en place un nouveau planning. Mathématiquement, le nombre de journées de pondération s'en trouvera diminué.

Initialement l'organisation prévue au début de l'année avec 21 TRFC (temps plein) était la suivante :

- 12 ½ journées de pondération soit 9 ½ journées de concertation et 3 ½ journées de formation, 3 ½ journées de formation pour les enseignants en GS (classes dédoublées) et 2 ½ journées pour les classes engagées dans le projet « Ecolier citoyen »

Actuellement avec 15 TRFC l'organisation retenue devient :

- 9 ½ journées de pondération, 6 ½ journées de concertation et 3 ½ journées de formation ; la formation des classes dédoublées et la formation des écoles engagés sur le dispositif « Ecolier citoyen » restent inchangées.

Vous insistez sur le fait que vous n'avez pas été concertés sur vos besoins en formation. C'est tout à fait exact mais ce n'était pas le moment l'année dernière, de vous interroger sur ce point et cela aurait été assez mal venu au regard des événements que l'école était en train de vivre et de traverser.

Il a donc été décidé sur la base des évaluations nationales, des PPCR et des orientations nationales, d'axer la formation des enseignants sur deux thèmes :

Pour les cycle 1 : le langage oral à la maternelle.

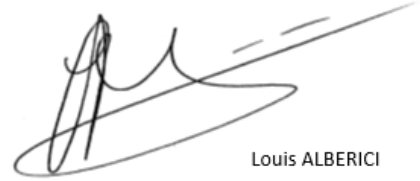
Pour les cycle 2 et 3 : la progression et le « cadencage » des notions mathématiques à l'école.

Les moments de formation sont indispensables (vous l'affirmez dans votre courrier), il est donc plus que nécessaire de préserver ces 3 ½ journées de formation.

Je suis donc au regret de vous dire que je ne vous autorise pas à utiliser l'ensemble des journées de pondération comme des temps de concertations et je vous demande de bien vouloir participer aux demi-journées de formation qui seront l'occasion d'envisager également les besoins en formation pour l'année prochaine.

Cela étant dit, je connais votre investissement pour la réussite de tous les élèves, je vous remercie pour votre engagement quotidien dans vos écoles et je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

L'adjoint au directeur académique chargé du 1^{er} degré

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by a cursive 'A' and a long horizontal stroke extending to the right.

Louis ALBERICI